



**aefe**  
Agence  
l'enseignement français  
à l'étranger



## École Française de Sarrebruck et Dilling

Tél : 0681 / 6 26 24 Fax : 0681 / 63 80 00 Email : [secretariat@efsd.de](mailto:secretariat@efsd.de) Internet : [www.efsd.de](http://www.efsd.de)

**Procès verbal  
Conseil d'école**

**Du 05.mai 2021**

**Par VISEO-CONFERENCE  
Année scolaire 2020/2021**

Mme Ledru-Neiryck, Directrice de l'école et Présidente du Conseil d'école accueille les membres et ouvre la séance à 18 heures.

### **17 membres présents et 1 invité**

Mme LEDRU-NEIRYNCK Isabelle, Directrice de l'école, Présidente du Conseil d'école

Représentants des enseignants

Titulaires :

M. STETZLER Siegfried, allemand  
Mme ZIMMER-EHRHARDT Dorothee, Cycle 1  
Mme HENRY Natacha, Cycle 1  
Mme KISSEL Chrystèle, Cycle 2  
Mme, STETZLER Catherine, Cycle 2  
Mme BREANT Véronique, Cycle 3  
Mme BLUNTZ Stéphanie, Cycle 3  
Mme ROOS Stéphanie, Dilling

Représentants des parents

Titulaires :

Mme FELDBAUSCH-HOHAUS Kathi, Comité  
Mme LANZEROTTI Marie-Claude, Comité  
Mme SÄNGER Simone, Cycle 1  
Mme SCHROBILDGEN Léa, Cycle 2  
Mme LATZ Sonia, Cycle 2  
Mme GALL Blandine, Cycle 3  
M. CARTERON David, Cycle 3

Suppléants:

Mme PERCIBALLI Cycle 1

Invitée :

Mme ORELLY Corinne, responsable périscolaire étude

## Ordre du jour:

1. Désignation d'un.e secrétaire de séance
2. Le fonctionnement à l'EFSD en temps de crise sanitaire
  - Directives ministérielles
  - Enseignement
  - Protocole sanitaire
3. Assemblée générale du 24 mars 2021
4. Alternative à la fête de l'école
5. Informations et questions diverses

### 1. Désignation d'une secrétaire de séance

Mme Simone Sängler est secrétaire de séance.

#### Rôle et fonctionnement du Conseil d'École

La directrice de l'EFSD et Présidente du Conseil d'école, Madame Ledru-Neiryck, rappelle les points statutaires à traiter en conseil d'école.

Le conseil d'école doit voter le règlement intérieur, le calendrier scolaire et donne son avis sur le fonctionnement général de l'école, sur les questions relatives à la sécurité des enfants, ainsi que sur les activités périscolaires et les actions particulières dans le cadre du projet d'école. Le vote du règlement intérieur a eu lieu lors du 1<sup>er</sup> conseil d'école du 20 novembre 2020 ; le vote du calendrier scolaire 2021-22 a eu lieu lors du conseil d'école extraordinaire du 18 janvier 2021 et est validé par l'AEFE. Il n'y a pas de vote à ce conseil d'école-ci.

### 2. Le fonctionnement à l'EFSD en temps de crise sanitaire

Depuis le début de l'année scolaire et plus précisément depuis le 13 mars 2020, l'école doit s'adapter aux règles sanitaires nécessaires au combat contre la pandémie due à la propagation du coronavirus.

L'école a connu une succession de formats d'enseignement en présentiel total, en ½ groupes en alternance avec garde d'urgence, en fermeture totale et enseignement en distanciel avec garde d'urgence.

En ce qui concerne cette année scolaire, les enseignements et l'accueil des élèves de la maternelle et de l'élémentaire ont eu lieu de la manière suivante suivant les directives ministérielles sarroises :

#### • Directives ministérielles

- Du 2 septembre 2020 au 15 décembre 2020, les classes ont fonctionné en groupe complet. Les enseignements ont eu lieu en classe entière dans toutes les matières.
- Du 16 décembre 2020 au 5 février 2021, l'école était fermée avec une proposition de garde d'urgence. L'enseignement a eu lieu par padlet et visioconférences. Chaque enseignant a remis au personnel de la garde d'urgence les orientations pour le travail à effectuer par les enfants.
- Du 22 février 2021 au 30 avril 2021, les classes ont dû fonctionner en groupes alternés, dit « Wechselunterricht ».

Les groupes alternés ont été formés en répondant au maximum à deux critères :

- Le critère fratrie en élémentaire : tous frères et sœurs ont été placé dans le même groupe.
- Le critère de langue afin de suivre la cohérence pédagogique des groupes de langues.
- La direction a veillé à permettre au maximum aux professeurs de langue de continuer à intervenir auprès de leurs élèves. Les cours de langues ont été réduits en présentiel à 3 fois par semaine.
- Du 3 mai 2021 au 7 mai 2021, l'école est fermée avec une proposition de garde d'urgence.

- **Enseignement**

**En maternelle**, les enfants ont été accueillis soit en groupes complets avec la règle de séparation en 2 familles, soit sous forme de garde d'urgence comme ce fut le cas en janvier et actuellement.

Lors des périodes de classe à distance, les familles ont continué à avoir accès à un padlet commun à toute la maternelle et sur lequel on trouve des activités très variées, adaptées au programme de la maternelle et permettant aux enfants de poursuivre leur progrès.

**En élémentaire**, lors des périodes de classe hybride, un padlet adapté est mis en ligne pour le groupe des élèves en distanciel. Afin de s'approcher le plus possible des semaines d'enseignements normales pour les élèves en présentiel, ils continuent à recevoir l'enseignement par leurs professeurs de classe, de musique, de Kunst, anglais au CM1 et 3 périodes par semaine par le professeur d'allemand.

Lors des fermetures d'école, la garde d'urgence est assurée par une rotation de personnel, enseignant de la classe mais aussi autres enseignants de l'école, afin que les titulaires de classe puissent se consacrer également à l'enseignement à distance.

- **Activités périscolaires : « Freiwilligeganztagsschule » et garderie**

Mme Corinne Orelly présente le fonctionnement de la garde d'urgence et de l'étude pendant la période de classe alternée et/ou confinement.

- **Garde d'urgence**

Il appartient de distinguer deux gardes d'urgence différentes :

- Garde d'urgence en cas de fermeture de l'école :  
C'est le genre de garde que nous avons en ce moment. Elles sont organisées par la direction de l'école. Les enfants sont encadrés par des professeurs.
- Garde d'urgence en cas de fonctionnement par demi-groupes :  
Elles sont gérées par le personnel du périscolaire.  
87 enfants fréquentent cette garde actuellement. Cela correspond à 3 groupes.  
Nous n'avons refusé aucune inscription.  
*Jusqu'à présent nous avons pu profiter des salles du lycée pour accueillir les enfants. Elles sont plus grandes que les nôtres et nous permettent donc d'accueillir un plus grand nombre d'enfants. Cependant cela ne sera plus possible les prochaines semaines.*  
*Nous utiliserons donc notre salle polyvalente et les salles d'allemand. Celles-ci sont bien plus petites et nous serons donc amenés sans doute à ouvrir un quatrième groupe. \* Cette mesure a évolué depuis le conseil d'école et n'est plus actuelle concernant les salles. Nos élèves continuent à utiliser les salles du LFA.*  
Les collègues travaillant les matins à la garde d'urgence sont en relation avec les professeurs de l'école pour un suivi et une bonne continuité de l'apprentissage des enfants. Nous n'avons pas la possibilité de suivre les visios depuis la garde d'urgence. Les parents sont priés de préparer les fournitures scolaires nécessaires.  
Nous remercions les parents d'envoyer leurs enfants uniquement en cas de stricte nécessité et si aucun autre moyen de garde n'est possible.

- **Etude**

L'étude a lieu pour le groupe en classe en présentiel et pour le groupe en garde d'urgence.

Nous continuons d'accueillir les enfants préalablement inscrits en début d'année scolaire les après-midis. Nous avons demandé aux parents de limiter si possible la fréquentation de leurs enfants dans la mesure où la cantine de la police est fermée, ce que nous contraint à servir les repas dans les salles de classe.

Le personnel du périscolaire étant sollicité le matin pour les gardes d'urgence, le nombre d'adultes présents les après-midis est considérablement réduit.

Madame Schaffrath souligne que l'organisation habituelle de l'étude est perturbée et que le maximum est entrepris tout notre possible pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

➤ **Garderie**

Deux nouvelles personnes ont été embauchées en remplacement d'un congé parental et d'un départ.

➤ **Inscriptions garderie année scolaire 2021-2022**

En cours, les formulaires ont été envoyés le 4 mai 2021, les inscriptions seront closes le 2 juin. Il y a 40 inscriptions à ce jour.

➤ **Inscriptions étude année scolaire 2021-2022**

152 inscrits dont 66 au groupe long.

		lundi		mardi		mercredi		jeudi		vendredi	
TT		GC	GL	GC	GL	GC	GL	GC	GL	GC	GL
total CP	30	15	12	13	13	14	11	13	15	15	12
<b>restauration école</b>		<b>27</b>		<b>26</b>		<b>25</b>		<b>28</b>		<b>27</b>	
total CE1	29	9	15	13	16	9	16	12	16	6	16
		24		29		25		28		22	
total CE2	29	16	10	16	11	13	10	17	11	10	9
		26		27		23		28		19	
total CM2	33	19	13	20	13	11	12	20	12	18	12
		32		33		23		32		30	
total CM1	31	14	9	17	10	16	10	16	11	13	9
		23		27		26		27		22	
		132		142		122		143		120	

• **Protocole sanitaire**

Règles sanitaires à l'EFSD

- Respect des directives sarroises communiquées par les instances officielles
- Protocole EFSD : il se trouve sur le site internet de l'école : version école, version spécifique maternelle

Campagne de tests :

- CM2 et tous les personnels : Autotest - Selbsttest 2x/semaine
- CP à CM1: Test antigénique - Schnelltest par un médecin 2x/semaine

Jusqu'à aujourd'hui, sur tous les test effectués, 4 cas positifs ont été avérés.

La possibilité est donnée aux familles de faire un test à l'extérieur avec obligation de présenter un test négatif de moins de 24 heures. Les enfants doivent en effet montrer un résultat de négatif pour pouvoir à nouveau participer aux cours. Le test peut également être réalisé en France, uniquement par des médecins et dans des laboratoires.

### 3. Assemblée générale du 24 mars 2021

Madame Ledru-Neiryck rappelle que l'Assemblée générale eu lieu le 24 mars dernier par visioconférence.

Tous les parents de l'école, membres de l'association gestionnaire de l'école étaient invités, les futurs frais de scolarité ont été votés : 31 membres présents et 3 pouvoirs. Le PV est consultable sur le site de l'école.

Madame Kathi Feldbausch-Hohaus, Présidente du Comité des parents, rappelle les grandes lignes des frais de scolarité à partir de la rentrée 2021 et les changements financiers et de fonctionnement qui ont été votés lors de cette séance et seront applicables à partir de l'année scolaire 2021/2022. :

En tant qu'école privée, nous assurons les frais de son fonctionnement par une combinaison de frais de scolarité et de subventions de différentes instances ministérielles.

1. Au niveau maternelle/garderie, l'EFSD a dû s'adapter aux exigences du Jugendamt et du ministère, relatives aux dispositions applicables aux établissements de petite enfance (Kita) sarrois.

L'inscription se fera désormais pour toute la semaine avec au choix :

- une inscription en demi-journées (uniquement pour l'école maternelle)
- une inscription en journées entières (école maternelle + Garderie).

Il n'y aura plus d'inscriptions pour certains jours de la semaine seulement. Afin de conserver une certaine flexibilité, les parents sont autorisés à continuer à amener les enfants uniquement certains jours fixes de la semaine. Cependant, l'espace complet doit être payé. Les futurs frais de scolarité et d'inscription sont également consultables sur notre site. En raison de cette réglementation, moins de places sont disponibles.

2. Les familles susceptibles de faire des demandes d'allocations devront s'organiser pour faire les demandes de « Jugendhilfe » et/ou bourses AEFÉ dans les délais. Seuls les frais de Maternelle et Garderie désignés comme « Elternbeitrag » pourront faire l'objet d'une demande de prise en charge par le Jugendamt.

3. Les mêmes frais s'appliqueront à chaque enfant scolarisé à l'EFSD. Il n'y aura plus de réduction au sein d'une fratrie de l'école.

4. Pour les frais de scolarité en maternelle et les frais de la garderie, les familles résidant dans le Regionalverband Saarbrücken pourront continuer à profiter de la réduction actuellement applicable pour les fratries, subventionnée par le Regionalverband, sur production de leur avis d'allocation du « Kindergeld ».

Comme il a été précisé lors de l'Assemblée Générale du 24 mars 2021, tous ces changements ont été la conséquence d'évolutions de lois et ont fait l'objet de concertations et d'un accord avec le Jugendamt et le Ministère subventionnant certains services de l'EFSD.

Madame Feldbausch-Hohaus, au nom du comité des parents, remercie tous les membres pour leur compréhension.

#### **4. Alternative à la fête de l'école**

Nous ne pouvons malheureusement pas envisager de fête d'école comme celles que nous connaissons avec chorales des enfants accompagnés par Stephan Federkeil, ambiance festive dans la cour et le hall.

Idées en discussion (nous devons respecter les protocoles de sécurité sanitaire)

- Distribution d'un diplôme écrit par la directrice et distribution du Jahrbuch pour chaque enfant de l'école.
- Moment convivial qui sera organisé au sein de chaque classe.

La direction est ouverte à d'autres idées.

#### **5. Informations et questions diverses**

- Informations diverses :
  - Le contrat de 5 années scolaires de Madame Ledru-Neiryck, la directrice de l'EFSD se termine à la fin de l'année scolaire.

Les représentants des parents remercient Madame Ledru-Neiryck, directrice de l'EFSD, pour son grand engagement !

- Son successeur est Monsieur Ludovic Grenon, actuellement directeur d'école à Paris. Il viendra à l'école courant juin pour effectuer un premier « tuilage » de quelques jours avec Madame Ledru-Neiryck et prendra ses fonctions à la rentrée prochaine. Il rencontrera à cette occasion l'équipe des enseignants, la Présidente du Comité Madame Feldbausch-Hohaus et le vice-Président Monsieur Clanget, Monsieur Girard, Consul général de France en Sarre ainsi que les référents informatique et communication pour l'école.
- Questions diverses: aucune
- Une question spontanée est posée sur la structure et la rotation des groupes alternés du „Wechselunterricht“. Mme Ledru-Neiryck a expliqué que cela sera adapté à l'évolution de la situation et des directives et coordonné avec le lycée.

Madame Ledru-Neiryck clôture la séance en renouvelant ses remerciements à tous les personnels et tous les parents pour leur engagement, souhaitant une bonne poursuite d'année scolaire ainsi qu'une bonne santé aux membres du conseil et à leurs familles.

La séance est levée à 19 heures.



La directrice, Présidente de séance  
Isabelle LEDRU-NEIRYNCK



La secrétaire de séance  
Simone SÄNGER